L'Avenir de la Nouvelle-Orléans
Bureaux—No. 72 rue de Chartres.
NOUVELLES-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 2 JUIN.

FEUILLETON

LES FAUX MONNAYEURS

AU XIXe SIECLE.

ROMAN PAR CAMILLE BIAS.

DEUXIEME PARTIE.

LE COFFRET.

XVI—Suite

Maximilien lut au retour les lignes écrites, rejeta le papier sur le comptoir et demanda à Jérôme s'il pouvait passer la nuit dans l'arrière-boutique, à sa place.

—Dans ce cas, dit-il, je vais faire moi-même la commission de M. le comte de Baurain, et je resterai jusqu'à demain après de Guillaume, qui est souffrant.

Le patron sorti, Jérôme prit le papier ouvert, et lut attentivement pour savoir s'il pouvait le jeter. Il resta pétrifié devant ces mots écrits au crayon:

"Prière à M. Guillaume Lapointe de passer à l'hôtel dès qu'il rentrera, ou dès qu'on le trouvera."

C'était signé: Gaston de Baurain.

Et, si le paraphe de la signature différait, le reste ressemblait à s'y méprendre à l'écriture de Félix Radère.

—Jesus fou! murmura le pauvre homme.

Mais il tira de sa cachette la feuille jaunie, volée à la mère Bandruche et compara.

Cela lui donna des éblouissements.

—Quelle sottise! fit-il enfin en riant tout haut. Félix Radère est mort.

Son rire dans le silence lui causa un sentiment pénible, presque une frayeur.

Alors, il ferma la boutique et alla prévenir chez lui qu'il ne rentrerait point.

Au retour, il reprit les deux papiers, histoire de s'amuser, puisque c'était l'impossible. Mot par mot, lettre par lettre, avec la conscience d'un juge et l'acharnement d'un expert, il compara, cherchant une différence qu'il ne trouva point.

Une fois, son regard en se détournant rencontra le lit, celui de Max, préparé pour lui.

—A quoi bon? dit-il, je ne dormirai pas cette nuit.

Il replaça sur sa poitrine le petit sac aux mystérieux papiers. Etait-ce distraction? la cachette d'était enrichie d'un autographe. Alors, il se mit à ranger la boutique: il bouleversa, fureta dans tous les recoins sous prétexte de nettoyage. Un gros chat au poil poli le regardait faire: c'était celui de Félix Radère, recueilli par la mère Lapointe, qui l'avait fait empailler. Les yeux fixes de l'animal le gênèrent, il lui jeta un linge sur la tête, et continua de chercher. C'était une idée qui n'avait pas raison d'être, le point entrevu par l'halluciné. Il chercha jusqu'au matin, et se demanda enfin pourquoi faire. Il ne s'expliquait pas le pressentiment qui le faisait agir, plus que le chien ne s'explique l'instinct qui lui annonce le péril du maître. Et il allait quand même vers la vision lointaine, indéfinie, qui l'attirait. C'était celle de l'illuminé. Elle fait les prophètes et les fous, quelquefois les despotes; plus souvent les martyrs.

J'étime n'était rien de tout cela. Max disait de lui: C'est un brave homme. Et il savait compter sur un dévouement.

XVII

L'Amérique.

Mistrees Donathan s'était réveillée prisonnière de M. Samson. Elle ne se rendit point compte d'abord de ce qui s'était passé, et se demanda où elle pouvait être. Elle était entourée de confortable, et voyait bien qu'quelque soin ne lui avait manqué. Rassurée sur le lieu où elle se trouvait, l'Américaine chercha à se saisir des souvenirs, et parvint à suivre la filière des aventures de la nuit. Tout d'coup, elle se leva dans un brusque et subit mouvement, courut à un cordon de sonnette, et le sonna de toutes ses forces. La porte s'ouvrit aussitôt, et Mme Samson entra. Mistrees Donathan s'était rejetée sur sa couche.

—Oh est-il? demanda-t-elle.

—Qui cela?

—Celui qui m'a ramenée ici cette nuit.

—Il m'a chargé de vous dire qu'il reviendra bientôt.

—Qui êtes-vous?

—Sa femme.

—Je l'attendrai.

Elle refusa toute nourriture, et se rejeta sur l'oreiller. Mais quand Mme Samson fut sortie, elle se releva doucement, alla écouter aux portes, regarder aux fenêtres. Elle n'entendit et ne vit rien. Il y avait devant elle un petit jardinet: il était désert. Elle aurait pu ouvrir la fenêtre et descendre par là. Sans doute la tentation de fuir ne lui vint pas, car elle retourna s'asseoir tranquillement sur le pied de son lit, et tomba dans une profonde méditation.

Ce fut encore Mme Samson qui lui annonça le retour de son mari; elle lui dit d'encourageantes paroles, auxquelles l'Américaine ne répondit pas.

L'ex-Magistrat pensait bien, qu'une émotion assez violente que celle de mistress Donathan, ne pouvait avoir une cause ordinaire; la rapprochant du cri jeté à Fauconville par l'Américaine, lors du passage de Daniel, il lui vint d'étranges soupçons, qu'il résolut d'éclaircir immédiatement. La chose était d'autant plus facile, que mistress Donathan de son côté avait hâte d'être renseignée. Un mouvement simultané les porta l'un vers l'autre, quand M. Samson entra dans la chambre.

—Je vois avec plaisir, dit il, que votre indisposition n'a eu aucune suite fâcheuse.

—Monsieur, demanda l'Américaine, voulez-vous répondre franchement à une question qui m'intéresse, et ne peut en rien vous compromettre.

—Je l'espère; et il y a dès maintenant une chose que je puis vous affirmer, c'est que je ne vous tromperai pas.

—C'est vous qui avez aidé à fuir à ce jeune homme, que M. de Baurain voulait faire arrêter à Fauconville.

—Je ne m'en suis point caché.

—Etait-ce par intérêt pour lui, ou pour les besoins d'une affaire que vous aviez entreprise?

—Ces deux mobiles m'ont fait agir l'un et l'autre. Mais, depuis cette époque, j'ai appris à mieux connaître les deux hommes dont vous voulez parler; l'un est mon frère, et l'autre mon fils.

L'émotion fut un instant au silence mistress Donathan.

—Vous êtes un bien honnête homme, monsieur, dit-elle ensuite; vous devez vous montrer bien sévère pour ceux qui ne vous ressemblent pas.

—Dans la carrière que j'ai longtemps suivie, madame, on apprend assez bien l'indulgence que la sévérité, et l'on excuse peut-être plus souvent que l'on ne condamne. Il y a des criminels endurcis et sans cœur pour lesquels il faut être sans pitié; il y en a d'autres, que la fatalité a excités au mal, que les entraînements ont conduits au vice, mais qui regrettent un passé coupable. Ceux-là, en leur aide à le réparer quand on le peut.

—J'ai résolu d'avoir recours à votre pitié.

—Vous avez souffert, madame; c'est déjà un titre à mes sympathies.

—Ma fortune vous me promesse?

—Pour vous aider, ce vous être agréable, je feral tout ce que je pourrai.

—Mes fautes ne sont pas légères, si j'ai le courage de vous les confesser, promettez moi que votre fils—c'est vous qui l'avez dit—Daniel, ne les connaîtra jamais.

—Confessez-les sans crainte, madame; cela vous fera du bien. Si elles sont réparables, je vous aiderai à les; et Daniel, je vous le jure, les ignorera.

—Ce qui me fait hésiter, reprit l'Américaine avec effort, c'est que je ne puis m'accuser, sans faire de ma confession celle d'un autre. Ce que je vais vous dire sera donc pour vous seul. Quoi qu'il arrive, et quoi que vous me demandiez, je ne le répéterai point, et, au besoin, à d'autres, je le nierai.

—Soit. Vous pouvez parler.

—C'est mon histoire que je vais vous dire, monsieur, une triste et lugubre histoire. Je tâcherai de l'abréger.

—Ne craignez rien; nous ne serons pas interrompus.

—Je suis née à New-York. Mon père était un de ces hommes dont la sévérité est presque toujours une cause de malheur pour leurs enfants. Je perdis ma mère à quinze ans.

—C'est là un malheur irréparable, dit M. Samson avec bonté, quand le père ne sait pas comprendre alors sa mission. Dieu ne saurait être fort sévère pour vous, pauvre femme, puisqu'il vous a si cruellement frappée à votre entrée dans la vie.

—Sans doute, si j'avais eu ma mère, la misérable qui m'a perdue n'aurait pu arriver jusqu'à moi, et le jugement de Dieu, sinon celui des hommes, sera, je l'espère, comme vous le dites, moins sévère à cause de cela. Mon père était négociant, ce qui amenait dans notre maison beaucoup de gens que j'y devais recevoir. Il ne m'était permis de parler que pour affaires, le moindre sourire était réprimandé par mon père d'une façon brutale. Je ne sortais jamais, nous n'avions point d'amis, ma vie était triste à mourir. J'étais belle, et j'avais de l'amour plein le cœur cependant; je le répandais de mon mieux autour de moi, sur ma vieille bonne, mes oiseaux, mes fleurs. La bonne, pour de l'argent, me vendit à un misérable, James Parker, que mon père avait en grande affection, parce qu'il approuvait toujours sa conduite à mon égard, quand tous les autres le condamnaient. Un soir, la dernière fois que je croyais une amie, qui avait fermé les yeux de ma mère et reçu ses dernières confidences, me fit prendre un narcotique; et quand j'ai repris, je fus déshonorée.

—Pauvre femme, dit M. Samson en prenant la main de l'Américaine, quelles que soient vos fautes, elles doivent vous être pardonnées, car vous avez beaucoup souffert.

—Attendez avant de m'absoudre, répondit mistress Donathan, dont la voix et le physionomie représentaient, à ces souvenirs, l'expression d'agitation, qu'une longue habitude de contrainte et de dissimulation avait cachée. Je craignais tant mon père, que je pensai lui confier l'horrible situation dont j'étais la victime. Il y a plus: j'étais si de mon côté en mauvaise rapport avec cette menace: je dirai tout à ton père. Cet homme était beau. Il avait pour ce qui charme dans la jeunesse, tout ce qui attire dans l'amour. Il joua l'inspiration jusqu'à ma réputation irréprochable, dans peut-être à mon crime.

Un jour, il disparut; et ce jour-là m'était plus amer, bien que j'eusse en de longues heures déjà une terrible indication de l'allaite être mère.

Malgré ma sévérité, mon père ne me laissait manquer de rien, en contrariant mes fantaisies, pour le plaisir de me gâter de quelque chose. Les plus élégantes de la société mondaine, et quand il pensait, c'était sur lui qu'il [illegible] les fortunes. Il m'avait donné des diamants de ma mère que je ne portais pas, en ayant fait une collection; j'en possédais, du reste, pour ne point me parer de ceux-là. James Parker, en fraude, gagnait mon confiant aux bijoux, et je m'aperçus où je baissais négligemment chaque matin portait de ces mêmes, que j'avais [illegible] du plus brillants. De plus, il [illegible] parvenait à chercher à mon père, le prudent avec les cadres, quelque million de dollars, et à lui passer plusieurs fausses lettres, qui l'obligeaient à [illegible] quelque temps après.

Il n'y avait pas moyen de cacher plus longtemps ma faute; d'ailleurs, la disparition de mes bijoux, dans ma chambre, était inexplicable sans elle. Sylvie, ma vieille bonne, qui avait fait découvrir par James Parker, et conseillé de m'en faire à un moyen d'obtenir de mon père, [illegible] que tant d'autres déjà avaient [illegible] en vain, regretta en faute, prit en horreur l'argent qui avait payé ses [illegible], et se dévoua pour réparer le mal, autant qu'il pouvait l'être.

Mon père n'attendit pas la fin de son [illegible]; il la prit à la gorge, la jeta par terre, lui écrasa la poitrine, et la laissa pour morte. La malheureuse m'avait épargné cette première colère. Le lendemain, mon nait pas comprendre alors sa mission. Dieu ne saurait être fort sévère pour vous, pauvre femme, puisqu'il vous a si cruellement frappée à votre entrée dans la vie.

—Sans doute, si j'avais eu ma mère, la misérable qui m'a perdue n'aurait pu arriver jusqu'à moi, et le jugement de Dieu, sinon celui des hommes, sera, je l'espère, comme vous le dites, moins sévère à cause de cela. Mon père était négociant, ce qui amenait dans notre maison beaucoup de gens que j'y devais recevoir. Il ne m'était permis de parler que pour affaires, le moindre sourire était réprimandé par mon père d'une façon brutale. Je ne sortais jamais, nous n'avions point d'amis, ma vie était triste à mourir. J'étais belle, et j'avais de l'amour plein le cœur cependant; je le répandais de mon mieux autour de moi, sur ma vieille bonne, mes oiseaux, mes fleurs. La bonne, pour de l'argent, me vendit à un misérable, James Parker, que mon père avait en grande affection, parce qu'il approuvait toujours sa conduite à mon égard, quand tous les autres le condamnaient. Un soir, la dernière fois que je croyais une amie, qui avait fermé les yeux de ma mère et reçu ses dernières confidences, me fit prendre un narcotique; et quand j'ai repris, je fus déshonorée.

—Pauvre femme, dit M. Samson en prenant la main de l'Américaine, quelles que soient vos fautes, elles doivent vous être pardonnées, car vous avez beaucoup souffert.

—Attendez avant de m'absoudre, répondit mistress Donathan, dont la voix et la physionomie représentaient, à ces souvenirs, l'expression d'agitation, qu'une longue habitude de contrainte et de dissimulation avait cachée. Je craignais tant mon père, que je pensai lui confier l'horrible situation dont j'étais la victime. Il y a plus: j'étais si de mon côté en mauvaise rapport avec cette menace: je dirai tout à ton père. Cet homme était beau. Il avait pour ce qui charme dans la jeunesse, tout

"Texas Pacific railroad" à certaines conditions, 15 mars.

Pour la représentation du chef [illegible] la loi créant la Cour Supérieure de district d'Orléans et transférant sa juridiction et ses archives à la [illegible] Cour de district, etc., 15 mars.

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE
NEW-YORK, PAR LE HAVRE
[illegible]
Prix du passage pour Plymouth, Londres et toute autre station d'Angleterre:
Première cabine (vin compris) [illegible]
Deuxième — [illegible]
Troisième — [illegible]
BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS
donnant droit à l'embarquement sur le Havre et en France [illegible]
Nouvelle-Orléans à New-York.
Les paquebots partent du bassin de Grenelle, [illegible]
L. GRAND, Agent.
[illegible] Nouvelle-Orléans.

Compagnie américaine de steamers de Philadelphie.
Ligne de Philadelphie et de Liverpool.
[illegible]
DEBARRY, de Philadelphie, [illegible] de Liverpool, tous les MERCREDIS.
La ligne de steamers de l'Etoile Rouge, partant de toutes les villes de l'Est et des Etats-Unis. Départs tous les jeudis, alternativement, de Philadelphie et de New-York.
Seule ligne et seule ligne directe pour ANVERS.
Billets pour la Nouvelle-Orléans et toutes les [illegible] Pour [illegible] PETER WRIGHT & SONS, agents généraux, 307 Walnut Street, Philadelphie.
Agents à la Nouvelle-Orléans.
A. E. MILLER & CO.,
[illegible]

Pour New-York directement.
LIGNE des steamers Transatlantiques entre New-York et la Nouvelle-Orléans.
CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
JEROME CLARAMB,
RUDSON,
CORTES.
Le steamer
KNICKERBOCKER,
Kemble, commandant,
Partira de son wharf, au pied de Canal Street, JEUDI, 7 Juin, à 4 h. A. M.
L'assurance sur cargaison est prise pour cette ligne à [illegible] pour cent.
Passage—Cabine [illegible]
[illegible]
Quoique [illegible] HAVRE.
Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED HOULTON, Rue Carondelet, No 61.

ARRANGEMENT D'HIVER
Steamers partant la nuit des Etats-Unis —Mandeville et la Nouvelle-Orléans.
Pour Mandeville, Lonsdale, Madisonville et Covington,
Le beau steamer,
CAMELIA,
Fin marchant à toute pression, [illegible] la nuit des Etats-Unis.
Capitaine Wm. Hanover.
Partira tous les mardis soirs le LUNDI et le JEUDI, et arrivera du train de 10 heures et demie du matin; le MARDI à [illegible] du [illegible] et le JEUDI à [illegible] du [illegible]; le SAMEDI à [illegible] du [illegible] et le [illegible] à [illegible] du [illegible] Pour Covington, il quittera [illegible] Lundis, Mercredis et Vendredis, et le MARDI et le VENDREDI, à 4 h. du soir.
Il ne sera positivement pas rien de fait après le départ du train qui précédera celui à l'arrivée duquel [illegible] ont prévu.
Pour [illegible] régulièrement, à [illegible] et les bateaux sont [illegible].
Le prix du billet sera modéré vers l'hiver de [illegible] à [illegible] à [illegible] de l'Union.

Excursions régulières du dimanche
pour Mandeville, Lonsdale et Madisonville.
Le beau steamer
CAMELIA,
Fin marchant à toute pression, [illegible] la nuit des Etats-Unis.
Capitaine MANOVER.
Quittera [illegible] pour Mandeville DIMANCHE PROCHAIN, 10 JUIN, à [illegible] du matin et [illegible] du soir. Le train qui [illegible] Lac, à Pontchartrain, [illegible] de Mandeville, [illegible] à [illegible] pour 10 trois de deux heures.
Prix du passage, aller et retour, Une pièce.
Il y a à bord un restaurant qui fournira les repas à des prix raisonnables.
Avoir plus de détails, s'adresser à
C. M. SORIA,
18 avril—tf No 100 de la rue de l'Union.

Pour Grand Ecore.
Départ, tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
[illegible] IV, Alexandria, les intermédiaires [illegible] Grand Ecore, Marshall, Jefferson, Shreveport, Dallas, Fort Worth, et toutes les stations sur les lignes de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.
[illegible] AS NEW ORLEANS, [illegible]
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à [illegible]
NEW BARK ABBA,
Capitaine R. [illegible]
Colonel GEO. G. HAMILTON,
partira ainsi que ses [illegible] Il expédie à tous les ports. Pour fret ou passage s'adresser à
ADAMS & WOLF,
[illegible]
[illegible]
[illegible]

REGLEMENTS DE LA POSTE.
Département des Postes,
Washington, 15 juillet 1872.
Dans une loi passée par le Congrès et approuvée par le Président le [illegible] les sections suivantes:
Section 15.—Les [illegible] en les heures d'occasion, les publications périodiques destinées principalement au service de l'éducation, [illegible] et à [illegible] gratis, ainsi que tout imprimé de la [illegible] circulaires non cachetées, seront transmis par la malle au taux de 1 cent par deux onces et [illegible] et de 1 cent par deux onces et demie [illegible] moins. L'expéditeur d'un imprimé de la classe pourra écrire au dos son nom ainsi que le nom des articles renfermés. Les [illegible] de journaux et publications périodiques envoyés à des abonnés réguliers [illegible] indiquant par écrit sur l'enveloppe l'époque de l'expédition de l'abonnement. Les délégations [illegible] des chambres non cachetées peuvent être expédiées, comme imprimés, en étant ouvertes.
Section 16.—Sur les dépêches non cachetées et sur tout [illegible] dans le [illegible] ce qui est [illegible] dans le tarif précédent, le port sera payé comme [illegible] et [illegible] par onze [illegible].

AGENTS DE L'ASSELL E
M. JUST COMBE, à Bernadotteville, [illegible] Assomption, St-Jacques et Ascension.
M. PH. MAGNET, Mansfield, à Baton-Rouge pour les paroisses de Orleans et East-Baton Rouge, Ouest et Nord.
M. O. BERNARD, à Baton Lagolas, Orleans [illegible]
WILLIAM GIRARD, à Wilmington, paroisse de [illegible]
[illegible]
M. DUPUY, [illegible]
[illegible]
M. WM. L. ROGERS, [illegible]
[illegible]
[illegible]
[